



**ABBAYE
LA JEUNE SUISSE
RENENS**

Case postale - 1020 Renens Vd1
www.abbayerenens.ch

Aux membres de l'Abbaye " La Jeune Suisse " de Renens

Renens, le 2 février 2022

Cher Membre,

Au nom du Conseil incorpore, je tiens en préambule à t'adresser nos plus chaleureuses salutations, et à te remercier pour ta fidélité à notre société et ta compréhension à l'égard de tous les changements que ton conseil a dû entreprendre pour s'adapter au mieux à cette pandémie.

En ce début 2022, nous pouvons à nouveau espérer pouvoir organiser notre assemblée générale de façon « presque » normale, donc en présentielle, le vendredi 4 mars 2022 à 19h. à la salle de spectacles.

Mais quand je dis « presque », c'est qu'au moment où cette convocation est envoyée, certaines règles sanitaires restent en vigueur et c'est pourquoi nous sommes dans l'obligation d'appliquer les restrictions suivantes :

- Certificat « 2G » avec carte d'identité à présenter à l'entrée de la salle
- Inscription préalable **jusqu'au mercredi 23 février** via le site (www.abbayerenens.ch) ou par sms (079 202 65 21).

Il est bien sûr évident que si les restrictions venaient à être modifiées par le Conseil Fédéral d'ici là, nous nous y adapterons en conséquence.

Je te remercie pour ta compréhension et t'adresse, cher Confrère, mes plus cordiales salutations.

Abbé-président

Pascal Barraudy



**ABBAYE
LA JEUNE SUISSE
RENENS**

Case postale - 1020 Renens Vd1
www.abbayerenens.ch

Aux membres de l'Abbaye " La Jeune Suisse " de Renens

Renens, le 31 janvier 2022

Messieurs, chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à prendre part à l'**assemblée générale ordinaire** de notre Société, qui aura lieu le :

Vendredi 4 mars 2022, à 19 heures,
à la Salle de Spectacles, rue de Lausanne 37, à Renens

Ordre du jour

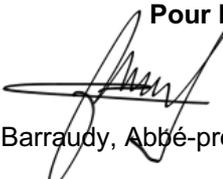
1. Liste de présence.
2. Adoption de l'assemblée générale adressée par courrier, le 21 mai 2021.
3. Rapport d'activité 2021.
4. Admissions, démissions, radiations, décès.
5. Rapport du Trésorier.
6. Rapport des vérificateurs des comptes.
7. Nomination des vérificateurs des comptes.
8. Fixation de la finance d'entrée et des cotisations.
9. Fixation des indemnités au trésorier et au greffier.
10. Rapport de la commission des tirs et challenge interne.
11. Renouvellement du Conseil, élection de l'abbé-président et du greffier
12. Nomination honorifique
13. Propositions individuelles et divers

La traditionnelle agape et le verre de l'amitié vous seront servis à l'issue de l'assemblée.

Nous comptons sur votre présence et nous nous réjouissons de fraterniser quelques instants en votre compagnie.

Veillez agréer, Monsieur, cher Membre, nos très cordiales salutations.

Pour le Conseil de l'Abbaye « La Jeune Suisse » :


Pascal Barraudy, Abbé-président


Pascal Golay, Greffier

Annexe : bulletin de versement pour le paiement de la **cotisation annuelle**

Membre honoraire CHF. 50.-.

Membre actif CHF. 60.-.

Tirs d'entraînement & challenge AJSR à Vullierens, les dates vous seront communiquées lors de l'AG



**ABBAYE
LA JEUNE SUISSE
RENENS**

Case postale - 1020 Renens Vd1
www. abbayerenens.ch

**Aux membres de l'Abbaye
" La Jeune Suisse " de Renens**

Messieurs, chers Membres,

Vous trouverez ci-dessous le bulletin pour votre cotisation annuelle.

- Membre honoraire CHF 50.-
- Membre actif CHF 60.-

En vous remerciant encore pour votre soutien

Votre Abbaye

Récapissé

Compte / Payable à
CH32 0900 0000 1001 0512 2
Abbaye "La Jeune Suisse" Renens
1020 Renens VD

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant

CHF	<input type="text"/>
-----	----------------------

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant

CHF	<input type="text"/>
-----	----------------------

Compte / Payable à

CH32 0900 0000 1001 0512 2
Abbaye "La Jeune Suisse" Renens
1020 Renens VD

Informations supplémentaires

Cotisations 2022

Payable par (nom/adresse)